

ÉCONOMIE ET TERRITOIRE - DESSERTE

L'AÉROPORT EN CHIFFRES

270 entreprises représentant environ 25 000 salariés 70 000 m² d'entrepôts de fret, 100 000 m² de bureaux Environ 15 000 places de parking, réparties en 14 parcs.

La situation de l'aéroport de Paris-Orly, proche de l'autoroute A6 et de l'autoroute A86, a fait naître des zones d'activités, notamment à Rungis tout à côté, mais aussi dans les autres villes autour de l'aéroport. De multiples entrepôts et entreprises sont implantés, comme par exemple à Massy.

Il en résulte un vaste bassin d'emplois ainsi que le développement des communes des alentours et ce, malgré les nuisances et les servitudes. **Entre 25 000 et 29 000 personnes travaillent directement ou indirectement pour l'aéroport, induisant une grande activité économique dans les communes des alentours.**

Au nom du respect environnemental certaines associations demandent qu'une étude alternative sur le bien fondé du développement économique de l'aéroport de Paris-Orly soit effectuée.

DESSERTE

Il existe de nombreux moyens de se rendre à l'aéroport de Paris-Orly en transports en commune

RER/Orlyval

RER B

Jusqu'à Antony, puis Orlyval. Temps de parcours moyen entre Paris (Châtelet-Les Halles) et Orly : 25 minutes ; entre Antony et Orly : 8 minutes.

RER C

Dans les faits, l'aéroport de Paris-Orly souffre de l'absence de liaison ferroviaire directe, ce qui a nui à son développement. Dans le cadre du projet de ligne dite LGV Interconnexion Sud, il est prévu qu'une gare TGV soit implantée près ou au coeur de l'aéroport. Le projet de réseau de transport public du Grand Paris prévoit également qu'une station de ce « Métro du Grand Paris » soit construite à l'aéroport.

GOUVERNANCE

Les Assises du pôle d'Orly et le conseil de pôle

Le Pôle d'Orly est un grand projet régional d'aménagement et de développement durable de ce territoire pour les 20 prochaines années. **Le pacte territorial d'Orly pour l'emploi, la formation et le développement économique est géré par Orly International.**

Projet de développement durable, Pôle d'Orly souhaite favoriser le développement économique du pôle, créer des emplois pérennes pour les populations du pôle et leur offrir plus de services de proximité et un cadre de vie agréable. Il soutient des grands projets d'aménagement et de transport pour le Nord Essonne comme la gare TGV, un centre de congrès, le tramway Villejuif/Athis, la liaison bus en site propre Massy/Orly et Val d'Yerres/Val-de-Seine/Orly, etc. Le Pôle d'Orly a été inscrit dans les priorités du schéma directeur de la région Île-de-France.

Le Pôle d'Orly regroupe 17 communes réparties sur les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne :

Ablon-sur-Seine, Athis-Mons, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Chilly-Mazarin, Fresnes, Juvisy-sur-Orge, Massy, Morangis, Orly, Paray-Vieille-Poste, Rungis, Thiais, Villeneuve-le-Roi, Wissous. Ce territoire dispose d'un potentiel foncier de 1 000 hectares. Il regroupe 275 000 habitants, 15 000 entreprises et 155 000 emplois dont 26 000 à l'aéroport Paris-Orly. Une charte de développement durable du Pôle d'Orly est à l'étude.

Le pacte territorial d'Orly pour l'emploi, la formation et le développement économique.

Organisées par les conseils généraux de l'Essonne et du Val de Marne, les Assises d'Orly réunissent l'État, les collectivités locales, les acteurs socio-économiques du secteur aéroportuaire et des transports ainsi que les associations de riverains ou d'environnement du pôle. Les 3^e Assises ont abouti à la signature du Pacte territorial d'Orly, un des leviers de la mise en œuvre du schéma régional de développement économique (SDRE). Ce pacte devrait permettre aux habitants du pôle de bénéficier davantage des emplois créés sur le pôle et des opportunités d'embauche à venir.

Le pacte territorial d'Orly a été signé le 9 avril 2009 par la région Île-de-France, les conseils généraux de l'Essonne et du Val de Marne, l'État, la communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne, les chambres de commerce et d'industrie et les chambres des métiers et de l'artisanat de l'Essonne et du Val de Marne, l'Association pour le développement du pôle Orly-Rungis (ADOR) et le syndicat intercommunal d'étude du Pôle Orly-Rungis (SIEPOR) comme partenaire associé.